

## **AVIS DE VACANCE DE POSTE**

### **Animateur d'un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) destiné aux personnes présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)**

#### **Principe d'organisation et de fonctionnement d'un GEM**

Le GEM est une association de personnes partageant la même situation de handicap, dont l'objectif exclusif est de favoriser des temps d'échanges, d'activités et de rencontres susceptibles de créer du lien et de l'entraide mutuelle entre les adhérents.

La fonction première du GEM est de rompre l'isolement et de favoriser le lien social, à l'intérieur comme à l'extérieur du GEM, sur un mode de fonctionnement fondé sur une co-construction par les membres fréquentant le GEM des décisions relatives au GEM.

#### **Mission de l'animateur du GEM**

l'animateur a pour mission principale de faciliter l'organisation du GEM et le développement de ses activités par les membres de l'association du GEM, en cohérence avec un fonctionnement basé sur des concepts de pair-aidance et d'autodétermination. Les activités qui seront mises en place permettront de favoriser le lien social et l'inclusion dans la cité.

L'animateur aide les adhérents du GEM à s'organiser pour la constitution de leur association, la réalisation de leur projet, ainsi qu'à établir des relations avec l'environnement en utilisant les services de droits communs (culture, centres sociaux, emploi...). Ils les aident à veiller au confort et à la gestion quotidienne du groupe. Il apporte aux adhérents qui le sollicitent son écoute, avis et conseil, mais sans jamais se substituer aux professionnels du soin ou de l'accompagnement auxquels les personnes ont recours en tant que de besoin.

D'une manière générale, l'animateur devra favoriser le pouvoir d'agir des adhérents par la mise en œuvre d'actions d'informations, de conseils et de soutiens dans une visée de renforcement des capacités à opérer leurs propres choix.

---

**EMPLOI**: Educateur spécialisé, Animateur, AES, moniteur éducateur, CESF, assistant social...En fonction de l'expérience et du parcours professionnel.

**REMUNERATION** : selon la convention collective du 15 mars 1966

**POSTE A POURVOIR** : Dès que possible

**TEMPS DE TRAVAIL** : CDI – 35 H par semaine

**HORAIRES** : en journée du lundi au samedi

---

FORMATION ET DIPLOME REQUIS : diplôme de travailleur social

---

QUALITES SOUHAITEES :

Connaitre les spécificités des personnes présentant un TSA

Être disponible, à l'écoute et bienveillant tout en gardant un cadre professionnel

Être organisé et autonome dans le travail, capable de prendre des initiatives dans le respect des souhaits des adhérents du GEM

Savoir impulser une dynamique de groupe et avoir une expérience dans ce domaine

Avoir une bonne connaissance du fonctionnement d'une association

Savoir rendre compte de ses activités et des difficultés rencontrées

Maîtriser les bases de l'outil informatique

Posséder le permis B

**Votre candidature doit être adressée à**

**Madame la Directrice du pôle SAMO**

Rue du Grand Chemin Vert – CS 60046

Saint-Martin-lez-Tatinghem 62501 SAINT-OMER Cedex

[cecile.bouche@apei-saint-omer.fr](mailto:cecile.bouche@apei-saint-omer.fr)

**avant le 14 février 2025**